

	textes	Principes généraux	Domaines d'activités prioritaires	Exemples d'interventions et d'actions de la Vie scolaire ou du CPE
L'accompagnement personnalisé au Collège	<p><u>Circulaire n° 2011-118 du 27-7-2011</u> publiée au BOEN du 1er septembre 2011 définit les principes et les modalités de l'accompagnement personnalisé en classe de sixième, qui se substitue à l'aide au travail personnel (ATP).</p>	<p>L'accompagnement personnalisé en classe de sixième s'adresse à tous les élèves : il comporte 2 heures intégrées dans leur emploi du temps. Les deux heures qui lui sont consacrées dans chaque division peuvent être traitées conjointement ou séparément. Par exemple, une heure peut être destinée à tous les élèves et une heure dédiée aux élèves à besoins spécifiques.</p> <p>L'une ou l'autre peuvent également être annualisées (36 ou 72 heures accentuant la personnalisation de la prise en charge, sous la forme de modules de remise à niveau).</p> <p>L'accompagnement personnalisé s'appuie sur les programmes de collège et sur les compétences attendues au palier 2.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ faire acquérir le palier 2 en proposant une remise à niveau en cas de difficultés importantes en français et en mathématiques constatées dans l'acquisition des compétences du palier 2, notamment en liaison avec des enseignants des écoles ; ▪ accompagner le travail de sixième en soutenant les élèves dans les apprentissages des enseignements de cette classe ; ▪ favoriser l'autonomie et l'acquisition de méthodes de travail, par exemple en veillant à la compréhension du travail attendu et à l'organisation personnelle ; ▪ renforcer la culture générale en proposant des activités telles que des recherches documentaires, des conférences, ou encore en favorisant le développement d'excellences et de talents particuliers. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail en partenariat avec les enseignants sur la mise en place d'atelier de méthodologie avec les CPE, AED ou ASP ▪ Différents ateliers avec une prise en charge par la Vie scolaire, les CPE et les enseignants : comportement, cadrage, remotivation sur des séances d'1H ▪ Aide aux devoirs

	textes	Principes généraux	Domaines d'activités prioritaires	Exemples d'interventions et d'actions de la Vie scolaire ou du CPE
L'accompagnement personnalisé au Lycée	<p><u>Circulaire n° 2010-013 du 29-1-2010</u></p>	<p>L'accompagnement personnalisé est intégré à l'horaire des élèves. Il se déroule sur 72 heures annuelles, soit 2 heures par semaine en moyenne. C'est un temps d'enseignement distinct des heures de cours traditionnelles.</p> <p>Les équipes pédagogiques proposent ses modalités d'organisation au conseil pédagogique, puis le chef d'établissement les soumet à l'approbation du conseil d'administration.</p> <p>En classe de seconde, l'accompagnement personnalisé est en place depuis la rentrée 2010. Il aide les élèves à s'adapter aux exigences du lycée, à acquérir des méthodes de travail et à construire leur projet d'orientation.</p> <p>En classe de première, dès la rentrée 2011, l'accompagnement personnalisé favorise l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation. Il prépare les élèves à commencer à se projeter après le baccalauréat.</p> <p>En classe terminale, à partir de la rentrée 2012, les activités portent en priorité sur les enseignements spécifiques de chaque série, pour aider les élèves à se préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur. Les élèves sont ainsi en mesure de finaliser leurs choix d'orientation.</p>	<p>L'accompagnement personnalisé inclut plusieurs activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés ; ▪ un approfondissement des connaissances ou une autre approche des disciplines étudiées ; ▪ une aide à l'orientation, qui s'appuie sur le parcours de découverte des métiers et des formations. <p>Dans tous les cas, l'accompagnement permet un travail sur les méthodes disciplinaires et interdisciplinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil particuliers des élèves en début d'année, ▪ Travail sur le projet personnel et l'orientation en partenariat avec PP et COP ▪ Evaluation des besoins des élèves : entretiens ▪ Aide aux devoirs encadrés par AED ou ASP